

L'ETAT ACTUEL DE CIRCULATION DES ALPC A LA
FRONTIERE SUD SOUDAN ET REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE
DU CONGO . MENACE SECURITAIRE POUR LA COMMUNAUTE
LOCALE EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Par ADERIBHO PETE Archange

I.- CONCEPTUALISATION DU PROBLEME

En cette période où la République Démocratique du Congo tente de sortir de l'engrenage d'une décennie de violences , ses frontières septentrionales avec le Sud Soudan présentent un nouveau scénario inhabituel qui risque de mettre en péril et fragiliser la paix relative dans cette partie du pays .

En effet , durant les trois dernières années , les frontières nord du pays avec le Sud Soudan sont marquées par des situations suivantes :

- 1.- le vagabondage des éléments non brassés et incontrôlés du groupe rebelle de MLC (Mouvement pour la Libération du Congo) , opérant librement et en toute impunité dans les territoires de Ango , Dungu et Faradje , tous frontaliers du Sud Soudan . Ils vivent sur le dos de la population de ces contrées .
- 2.- les incursions fréquentes des contrebandiers armés venus du Sud Soudan qui terrorisent la population congolaise frontalière par de razzias ou pillage systématique des biens .
- 3.- les transhumances des éleveurs armés communément appelés " BORORO " qui , à la recherche de pâturage et des pointes d'ivoire , se sont tranquillement installés en territoires de Ango et de Dungu , zones de savane favorable pour les éleveurs de gros bétail et riche en gibiers dont les pachydermes .
- 4.- les errements des bandes rebelles de la LRA (mouvement Armé de Libération de l'Ouganda) dans le corridor couvrant le nord du territoire d'Aru , les territoires de Watsa , de Faradje jusqu' à atteindre celui de Dungu .

D'une portée peut-être mineure et banale par rapport aux grands problèmes sécuritaires dans les provinces du Nord et Sud Kivu que tente de résoudre le gouvernement actuel , notre préoccupation dans le présent opuscle consiste à circonscrire les données de la situation qui , à la longue , risque d'insécuriser toute la région en l'absence de toutes préventions .

L'approche méthodologique adoptée ici est essentiellement basée sur les enquêtes sur terrain en effectuant plus d'une fois des voyages de recherche dans les territoires congolais concernés et par deux fois, une mission d'investigation dans le Sud Soudan ; dans les districts de YAMBIO à l'ouest , de MARIDI au centre , de MUDRI et YEI à l'est .

II.- LES FACTEURS DETERMINANTS DE MENACE

- 1.- La porosité des frontières naturelles entre les deux pays où les membres des groupes ethniques sont en cheval sur les lignes frontalières qu'ils méconnaissent au profit des liens familiaux . Cependant, ceux vivant au Sud Soudan ont longtemps évolué sous les différentes rébellions et ont développé la culture de port d'armes à feu , tolérée par le pouvoir en place de SPLA (Sudan Popular Liberation Army) . Il s'agit principalement des tribus Zande du district de Yambio , des Baka , des Avukaya , des Moru et des Mondo du district de Maridi , des Kuku , des Pajulu , des Lubgara ; des Matarata et des Kaliko vivant dans le district de Yei River . Pour leur propre sécurité , ces peuples entrent en toute quiétude dans les territoires congolais en portant leurs armes ; pratique interdite par la loi congolaise .
- 2.- L'accalmie relative dans le Sud Soudan où l'on déplore visiblement l'insuffisance alimentaire et la rareté des produits de première nécessité . Cette situation économique désastreuse a développé un intense trafic entre les deux pays , si bien que l'essentiel des vivres et produits de consommation proviennent de la République Démocratique du Congo . Les relations qui se sont tissées au tour de ces trafics ont ouvert aux opérateurs soudanais la possibilité de venir s'approvisionner au Congo , mais en portant toujours ^{avec} eux les armes de protection . Le Conseil de sécurité du territoire d'Aru déclare déplorer cette situation et surtout les maintes altercations qui surgissent fréquemment entre la police congolaise et les trafiquants soudanais qui dissimulent dans leurs bagages des armes de petit calibre du type de revolver , de AK47 , de grenade , etc.
- 3.- La présence des éléments lourdement armés de la LRA sur le territoire congolais . Ceux-ci circulent et opèrent librement et tranquillement dans les territoires congolais de Faradje , de Watsa , de Dungu et de Aru et vivent essentiellement de braconnage , de cueillette et de rançonnement de la population paysanne dont certains en ont même perdu la vie suite à leur résistance refractaire . Au cours du dernier trimestre de l'année 2006 , plusieurs cas d'accrochage ont été signalés

entre ces éléments de la LRA et les troupes des FARDC (Forces Armées de la République Démocratique du Congo) en territoire d'Aru , de Watsa et de Faradje , surtout dans le parc de la Garamba où l'on signale la présence très dispersée de ces rebelles . Le gouvernement du Sud Soudan a joué un rôle prépondérant pour faciliter le passage de ces éléments en territoire congolais , pour avoir créé le long des frontières des couloirs en leur faveur . Cet acte apparemment exprès et délibéré a permis au pouvoir du Sud Soudan de matérialiser leur présence en territoire congolais en investissant neuf localités dans la collectivité-chefferie des Kakwa , en territoire d'Aru . Dans ces localités , la SPLA y a déployé ses éléments armés , a érigé trois barrières de contrôle en plein territoire du Congo et y a même construit un réseau de communication . La population congolaise de cette contrée , forcée à être apatride , reste sujet à des extorsions de toute nature : le rapport des plaintes reçues au bureau de la collectivité des Kakwa signale des cas de rafle des vivres dans les marchés , de la confiscation au Soudan des véhicules et motos appartenant à des sujets congolais et sans compter des amendes et des prises forcées d'argent auprès des congolais de la région .

Par ailleurs , cette présence soudanaise en territoire d'Aru rappelle le déploiement d'un contingent de la SPLA en territoire de Faradje, sous le commandement d'un certain capitaine nommé HASSAN . Avec son Etat-major fixé dans la cité de Aba , le capitaine HASSAN s' y est comporté en véritable seigneur de guerre entre 2000-2004 , jusqu'à contrôler toutes les recettes et créer des impôts sous forme d'effort de guerre . L'assujettissement qu'il a imposé à la population de cette contrée a laissé un stigmatisme de xénophobie envers les soudanais au sein de la population .

4.- La région septentrionale du Congo , notamment celle couvrant les districts des Uele et de l'Ituri a été depuis le XIX ème siècle l'objet de convoitise des trafiquants arabes , notamment , les adeptes du secte musulman ^{senoussite} , venus du Tchad et de la Province soudanaise de Darfour et des Derviches ou madhistes provenant de la province soudanaise de Bar-el-Ghazal et de celle de Equatoria . Les quantités des pointes d'ivoire qu'ils ont toujours prélevée dans cette région leur restent nostalgiques . De ce fait , l'énorme possibilité de pâturage qu'offre cette région caractérisée par la sous démographie donne aux éleveurs venus de l'autre côté de la frontière d'exploiter ces ressources naturelles . D'un côté , les BORORO venus du Tchad et du Darfour aujourd'hui en pleine insécurité , vivent tranquillement avec leur bétail dans les territoires de Ango et de Dungu et commettent des

exactions en spoliant les terres et les ressources naturelles de cette peuplade des Uele . De l'autre côté , les gardiens du bétail essentiellement des Dinka , originaires de la province de Equatoria et chassés de leur terroir par suite de la crise actuelle du Sud Soudan , vivent dans des camps de bétail servant en même temps pour les déplacés , notamment dans les districts de Mundri , de Maridi , de Yei , de Kadjo-Kadji et de Yambio , tous faisant frontières communes avec le Congo . La verdoyance de pâturage du côté congolais les a poussée à s'y déferler avec leur troupeau d'autant plus que la frontière reste poreuse . Malheureusement armés , ils sont toujours en constantes dissensions avec les autochtones agriculteurs congolais dont les champs sont délibérément envahis en pâturage , jusqu'à brutaliser les contestataires avec des pertes en vies humaines . Il semblerait que ces indésirables envahisseurs attestent un courage sans égal et ont toujours résisté héroïquement devant tout refoulement , témoignent des sources militaires contactées . Etant des nomades séculaires , ils ne respectent pas le principe de l'intégrité territoriale et exploitent les ressources naturelles du pays sans remord .

A part les éléments incontrôlés des forces de MLC non encore brassés au sein des FARDC qui terrorisent eux aussi la population de ces contrées , nous avons déploré le non déploiement des troupes congolaises le long des frontières CONGO-SOUDAN , permettant ainsi à ces envahisseurs de jouir et de vivre tranquillement en République Démocratique du Congo .

A la fin du second trimestre de l'année 2007 , la MONUC vient de créer une de ses bases à Dungu avec comme objectif d'ouvrir un couloir en faveur des éleveurs BORORO et Dinka et surtout des éléments de la LRA qui campent dans la région , en attendant une mesure d'urgence du côté gouvernemental de Kinshasa .

III.- QUELQUES PISTES DE SOLUTIONS ET DE PREVENTIONS

3.1.- Au niveau local

Le harcellement dont sont objet les autochtones poussent les uns et les autres à se procurer des armes pour leur auto-défense contre les agresseurs . A la longue , ce type de détention illégale d'armes à feu risque de se généraliser de manière à rendre difficile le contrôle . De ce fait , l'administration locale devrait :

- 1.- décourager l'achat d'armes à feu par les autochtones auprès de ces mêmes envahisseurs . D'autant plus que les congolais de ces contrées se

sentent abandonnés par le gouvernement , ils sont devenus plus qu'apatrides et se servent de ces armes à la fois pour l'auto-défense et le braconnage .

- 2.- Renforcer parmi cette population frontalière une éducation civique permanente par la méthode d'alphabétisation de base , de manière à inculquer en eux l'esprit de patriotisme , de pacification et de tolérance .
- 3.- Développer le mécanisme des relations de bon voisinage avec les groupes ethniques frères au Sud Soudan et renforcer des rencontres bilatérales entre les administrations locales .
- 4.- Matérialiser les limites frontalières par des essences naturelles (reboisement par exemple) en plus de bornage .
- 5.- Déployer une force de la police frontalière à toutes les postes d'entrée entre les deux pays non seulement pour contrôler les mouvements migratoires , mais aussi pour sécuriser la population en évitant des tracasseries .
- 6.- Initier une stratégie pour inviter les détenteurs d'armes à feu à la remise volontaire .

3.2.- Au niveau du gouvernement congolais

- 1.- Manifester la présence de l'autorité de l'Etat tout au long de la frontière en sécurisant la population et en déclenchant un mécanisme de désarmement non violent auprès des détenteurs d'armes à feu . Pour cela , le renforcement des troupes tant militaires que policières s'avère important .
- 2.- Créer avec le Sud Soudan une commission de pacification frontalière mixte pour la surveillance et le contrôle des frontières
- 3.- Renforcer la politique de coopération bilatérale entre les deux pays en autorisant à l'administration locale d'initier des rencontres de bon voisinage .

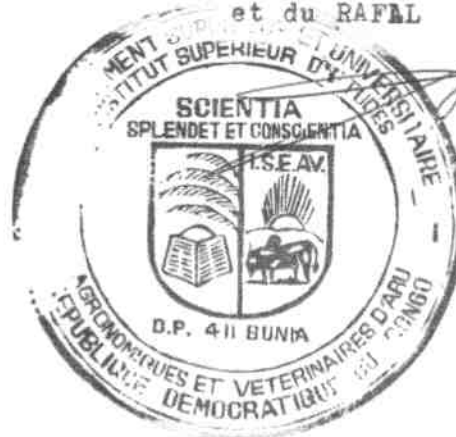
3.3. Au niveau international

- 1.- Examiner la possibilité d'organiser une conférence spécifique pour résoudre le problème des éleveurs soudanais et tchadiens vivants au Congo .
- 2.- Encourager la politique de développement rural dans ces régions frontalières par des activités génératrices de revenu , lesquelles seront accompagnées par des séances d'éducation et de sensibilisation civique .

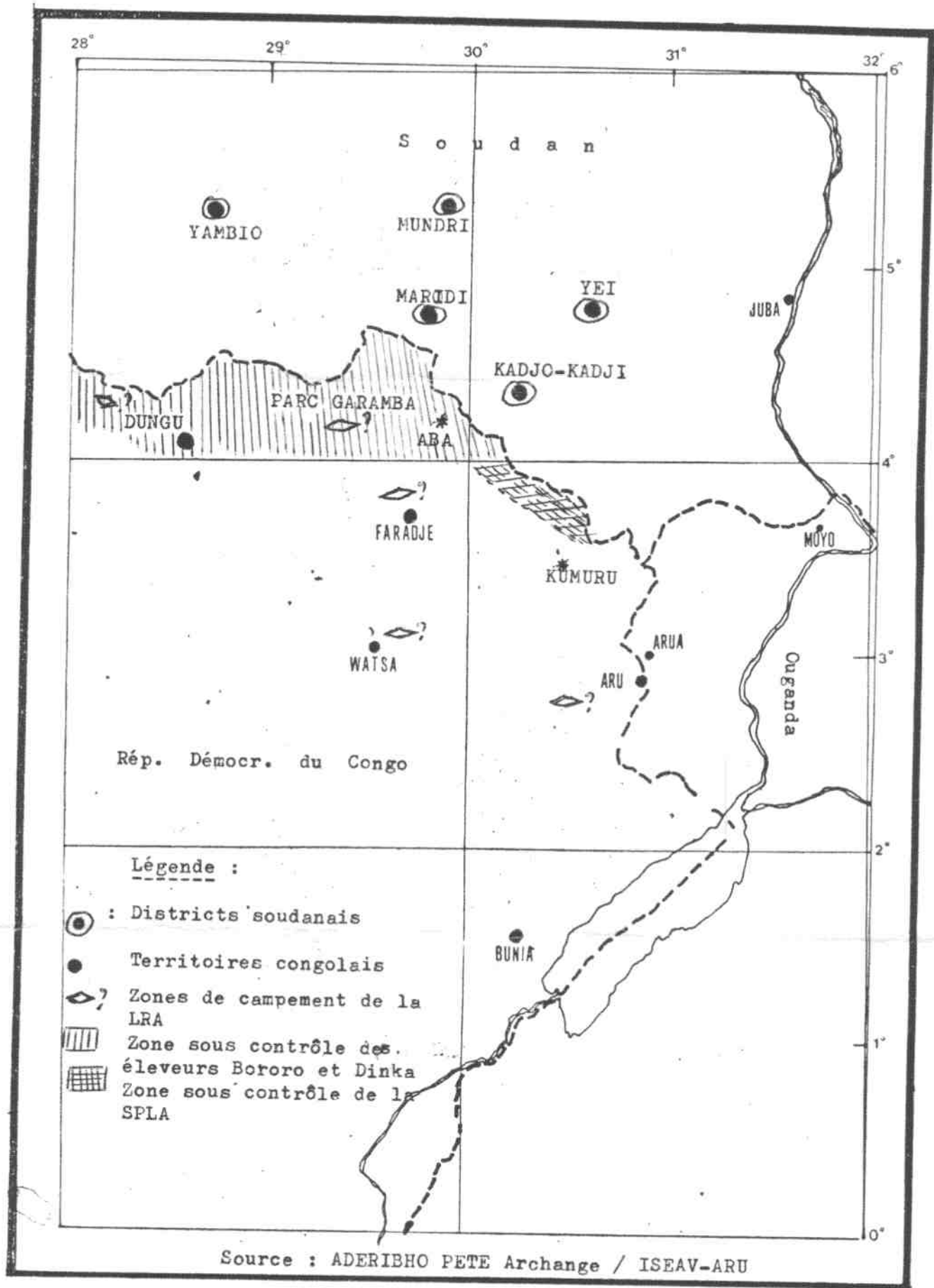
- Soutenir la politique de matérialisation des limites frontalières par des essences naturelles par l'appui des projets de reboisement, d'ailleurs bénéfique pour restaurer l'environnement de cette région de savane .
- Appuyer les recherches ultérieures sur base des données du présent rapport, afin de mieux circonscrire cette situation - problème, qui, à la longue risque de déstabiliser toute ^{la} région de cette partie du pays .

Par ADERIBHO PETE Archange

- Secrétaire Général Académique de l'ISEAV-ARU
- Membre fondateur du réseau national de lutte contre la prolifération des ALPC / BDC
- Représentant de l'ISEAV-ARU près du GRIP et du RAFAL



CARTE DE LOCALISATION DES REGIONS INSECURITAIRES
FRONTIERES SUD SOUDAN ET REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



0 30 60 100km